#### Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 3184

#### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information")) Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Hôtellerie et tourisme option concepteur animateur en écotourisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Angers, Ministère chargé de	Président de l'Université d'Angers, Président de
l'enseignement supérieur	l'Université d'Angers, Recteur de l'académie
Modalités d'élaboration de références :	
CNESER	

### Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s): Code(s) NSF:

334 Accueil, hotellerie, tourisme

Formacode(s):

#### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels sont capables d'élaborer des produits écotouristiques. Ils réalisent des études, des audits et analysent la pertinence des projets. Ils participent à la formation à 'l'écocitoyenneté'.

Ils assurent la recherche des partenariats, des financements. Ils effectuent des actions de communication (accueil de presse, campagne de pub ou d'édition.)

Ils sont capables de gérer ces produits, d'accompagner et de guider par des techniques d'interprétation des groupes de visiteurs et des publics diversifiés (scolaires, touristes, randonneurs...).

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Guide accompagnateur en écotourisme
- Concepteur de produits en écotourisme

## Codes des fiches ROME les plus proches :

**G1301**: Conception de produits touristiques

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Langages et communication :

Anglais ; informatique de communication ; techniques de communication orale et écrite

- Formation scientifique et technologique :

Théorie et méthodologie d'analyse des paysages ; sciences de la nature ; relations homme / environnement ; ethnologie et histoire régionale

- Management et gestion :

Outils de gestion financière ; marketing appliqué à l'écotourisme ; droit de l'environnement ; réglementation du tourisme ; concept et structures en écotourisme

- Métiers :

Montage de produits écotouristiques ; valorisation des patrimoines naturel et culturel

- Modules de terrain :
- « littoral, montagne, forêt campagne, zones humides »
- Stages (8 semaines en entreprise) et projet tutoré

### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	Х		ldem
En contrat de professionnalisation		Χ	

Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE	Х		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

			CERTIFIC A	

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

# Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

http://www.univ-angers.fr/

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :